

République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.20.050 portant sur

Le renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à Madame D D

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.19.019 du conseil municipal en date du 1^{er} septembre 2019 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Madame D D

tendant à renouveier une concession de terrain dans le cimetière

DÉCIDE

Article 1er : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 30 ans, pour une superficie de deux mètres carrés n° 1339, enregistrée dans le registre sous le n° 516, à compter du 29 septembre 2020.

Article 2 : Cette concession est octroyée à titre de :

Renouvellement de la concession accordée le 20 août 1990

Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cent-quatre-vingt-un euros et quarante-cinq centimes (181,45 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 29 septembre 2020.

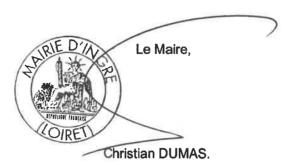
Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

Madame D

A Ingré, le 0 8 OCT. 2020



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été : Transmis au représentant de l'État le : 0 8 0 CT. 2020

Publié ou notifié-le : 0 8 007, 2020 Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DL-20-050

1

2

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR recu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2020-10-08T10-59-26.00 (MI225739804)

identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20201008-DL-20-050-AU (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Renouvellement d'une concession de terrain dans le

cimetière communal d'Ingré à Mme D

Date de décision :

08/10/2020

Nature de l'acte :

Autres

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

DC.20.050 - concession

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 08/10/20 à 10:59

Date 08/10/20 à 10:59

Date 08/10/20 à 11:06

Par LE TUMELIN Sylvie Par LE TUMELIN Sylvie